



## Cursus Licence-DNSPM

# Cymbalum

## Année 1

UE	Semestre 1	Semestre 2	ECTS DNSPM	ECTS Licence
	Enseignements	Enseignements		
<b>UE 1 : Langues vivantes et méthodologie</b>	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
	Méthodologie (UDS)			
<b>UE 2 : Disciplines fondamentales</b>	Ensemble dirigé ou autre cours à définir (ASMS)	Ensemble dirigé ou autre cours à définir (ASMS)	3	3
<b>UE 3 : Pratique musicale</b>	Cymbalum (ASMS)	Cymbalum (ASMS)	12	6
	Déchiffrage (ASMS)	Déchiffrage (ASMS)		
<b>UE 4 : Disciplines historico-techniques</b>	Histoire de la musique savante moderne et contemporaine (UDS)	Histoire de la musique romantique (UDS)	4	6
	Ecriture ou analyse (ASMS)	Ecriture ou analyse (ASMS)		
<b>UE 5 : Disciplines spécialisées</b>	Musique de chambre (ASMS)	Musique de chambre (ASMS)	3	3
<b>UE 6 : Professionnalisation</b>	Traits d'orchestre (ASMS)	Traits d'orchestre (ASMS)	4	6
	Instrument complémentaire ou formation au DE (ASMS)	Instrument complémentaire ou formation au DE (ASMS)		
	Informatique musicale (ASMS)	Informatique musicale (ASMS)		
<b>UE 7 : Option</b>	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

*N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg*

*ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg*



## Cursus Licence-DNSPM

# Cymbalum

## Année 2

	<b>Semestre 3</b>	<b>Semestre 4</b>	<b>ECTS DNSPM</b>	<b>ECTS Licence</b>
<b>UE</b>	<b>Enseignements</b>	<b>Enseignements</b>		
<b>UE 1 : Langues vivantes et méthodologie</b>	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
<b>UE 2 : Disciplines fondamentales</b>	Ensemble dirigé ou autre cours à définir (ASMS)	Ensemble dirigé ou autre cours à définir (ASMS)	3	3
<b>UE 3 : Pratique musicale</b>	Cymbalum (ASMS)	Cymbalum (ASMS)	12	6
	Déchiffrage (ASMS)	Déchiffrage (ASMS)		
<b>UE 4 : Disciplines historico-techniques</b>	Histoire de la musique classique (UDS)	Histoire de la musique de la Renaissance (UDS)	4	6
	Ecriture ou analyse (ASMS)	Ecriture ou analyse (ASMS)		
<b>UE 5 : Disciplines spécialisées</b>	Musique de chambre (ASMS)	Musique de chambre (ASMS)	3	3
<b>UE 6 : Professionnalisation</b>	Traits d'orchestre (ASMS)	Traits d'orchestre (ASMS)	4	6
	Instrument complémentaire ou formation au DE (ASMS)	Instrument complémentaire ou formation au DE (ASMS)		
	Musique mixte ou Informatique musicale (ASMS)			
<b>UE 7 : Option</b>	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

*N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg*

*ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg*



## Cursus Licence-DNSPM

# Cymbalum

## Année 3

UE	Semestre 5	Semestre 6	ECTS DNSPM	ECTS Licence
	Enseignements	Enseignements		
<b>UE 1 : Langues vivantes et méthodologie</b>	Langue vivante étrangère (UDS)	Langue vivante étrangère (UDS)	2	3
<b>UE 2 : Disciplines fondamentales</b>	Ensemble dirigé ou autre cours à définir (ASMS)	Ensemble dirigé ou autre cours à définir (ASMS)	3	3
<b>UE 3 : Pratique musicale</b>	Cymbalum (ASMS)	Cymbalum (ASMS)	12	6
	Déchiffrage (ASMS)	Déchiffrage (ASMS)		
<b>UE 4 : Disciplines historico-techniques</b>	Histoire de la musique baroque	Histoire de la musique du Moyen-Âge	4	6
	Patrimoines musicaux (thématiques musicologiques)	Patrimoines musicaux (thématiques musicologiques)		
<b>UE 5 : Disciplines spécialisées</b>	Musique de chambre (ASMS)	Musique de chambre (ASMS)	3	3
<b>UE 6 : Professionnalisation</b>	Transcription (ASMS)	Transcription (ASMS)	4	6
	Instrument complémentaire ou formation au DE (ASMS)	Instrument complémentaire ou formation au DE (ASMS)		
<b>UE 7 : Option</b>	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	1 cours au choix (UDS ou ASMS)	2	3

*N.B. : UDS : enseignement dispensé à l'Université De Strasbourg*

*ASMS : enseignement dispensé à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg*